

Aujourd'hui

ATOUPS

- Une forte participation à la vie citoyenne par le biais des élections.
- Plusieurs dispositifs pour susciter la parole des Seyssois de tous âges

FAIBLESSES

- Un manque d'information sur le développement durable et surtout l'Agenda 21.
- Pas ou peu de projets mettant en place une participation ou une évaluation

Demain

OPPORTUNITES

- Exploiter la transversalité du Comité de Suivi pour susciter l'engouement auprès de tous les acteurs.
- Fort intérêt des plus jeunes pour le développement durable et pour « leur avenir » et celui de « leur village ».

MENACES

- Des difficultés pour attirer les Seyssois qui pourraient conduire à un essoufflement des dynamiques participatives et du projet d'Agenda 21.

6. Gouvernance - Citoyenneté



6.Fiche 2

Participation et organisation de l'Agenda 21



Données de cadrage : la "citoyenneté" à Seysses

La mise en œuvre de l'Agenda 21 repose sur l'implication de tous les acteurs du territoire. Chaque individu peut endosser plusieurs casquettes: habitant, parent d'élève, artisan local, élu, agent, riverain, consommateur, citoyen...

La participation revêt plusieurs sens: participation aux élections (démocratie représentative), démocratie participative (hors élections) et plusieurs degrés: information, consultation, concertation, co-élaboration, co-décision.

La participation peut être organisée par la commune ou bien émaner des citoyens eux-mêmes; ainsi, l'engagement associatif est une forme de participation citoyenne.

Seysses, une commune civique

Les Seyssois ont plus voté que la moyenne nationale lors des élections présidentielles de 2007: un taux de participation de 89,14% au 1^{er} tour (83,77% pour la moyenne nationale) et de 87,86% au 2nd tour (83,97% pour la moyenne nationale).

La tendance s'est confirmée au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2012 (86,88%, soit environ 7,5 points de mieux que la moyenne nationale).

Communication et information

Le service communication réalise notamment l'Echo du Binos, qui paraît 4 fois par an, et le site Internet de la Ville qui a été refait en 2011.

Dans le cadre de l'Agenda 21, un effort pédagogique particulier doit être réalisé car en moyenne, seul 1 Français sur 5 sait ce qu'est un Agenda 21.

La sensibilisation au développement durable

Difficile de demander aux Seyssois de participer à un projet de développement durable s'ils n'ont pas au moins quelques notions. Depuis quelques années, la Ville organise donc certains événements en lien avec la Semaine du Développement Durable ou pendant les Journées Nature avec une participation relativement faible de l'avis des organisateurs. Un gros volet pédagogique est également réalisé auprès des enfants, via les activités périscolaires.

Initiatives participatives de la commune

Plusieurs dispositifs participatifs ont été mis en place, au cours des dernières années, pour faire participer les Seyssois. Citons par exemple la Commission Environnement, les réunions de quartier ou le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Initiatives citoyennes

Le tissu associatif est en soi vecteur de citoyenneté; mais certaines associations ont un objet "militant". Seysses compte par exemple une association de quartier, pour les Ajoulets, et une association de défense des usagers de l'eau.

Plusieurs sites internet faits par et pour les Seyssois proposent une information "non officielle" sur la commune.



Journées Nature - ramassage déchets

Quelques chiffres pour réfléchir

- 25 jeunes Seyssois participent au Conseil Municipal des Jeunes.
- Jusqu'à présent, une participation faible à l'Agenda 21: 99 personnes en tout (en comptant les élus et les personnes qui ont assisté à plusieurs réunions)

Les politiques et les actions : l'organisation de l'Agenda 21

La participation à l'Agenda 21 de Seysses:

La participation est une condition indispensable à la réalisation d'un Agenda 21. Jusqu'à présent, elle a pris la forme de 2 questionnaires: un pour les « adultes » et un pour les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2; un Forum de lancement a été organisé pour informer les Seyssois sur la démarche, et 5 ateliers participatifs sont venus éclairer le diagnostic. Une boîte à idées a été mise en place en mairie pour ceux qui n'ont pas pu assister aux Ateliers.

La participation se poursuivra tout au long de la démarche : vous serez amenés à formuler des propositions d'actions concrètes visant à atteindre les objectifs de développement durable qui auront été fixés à la lecture du diagnostic. Puis tous les acteurs seront impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Une précision importante : la participation reste une aide à la décision. Les élus conservent un rôle de garants de l'intérêt général, du budget, du respect des réglementations... Ils restent donc décisionnaires; l'objectif de la participation est d'arriver à un consensus pour que cette décision « aille de soi ».

Pilotage et transversalité

2 instances ont été mises en place pour travailler sur l'Agenda 21:

- Le Comité de pilotage, composé d'élus, qui validera les grandes étapes et entérinera les décisions liées à l'Agenda 21.
- Le Comité de suivi qui est un groupe de travail garantissant la transversalité de l'approche. En effet, il se compose d'élus, d'agents et de Seyssois (membres d'associations ou « simples » habitants) et pourra être élargi aux partenaires ou experts extérieurs lorsque le besoin s'en fera sentir. Le comité de suivi est une instance évolutive qui réalisera des réunions sur de nombreuses thématiques: communication, suivi de la démarche, contributions aux documents...



Paroles de Seyssois(es)

- De nombreux participants nourrissent une attente en termes d'actions concrètes, qu'il s'agisse d'agents, de techniciens ou d'élus. Autre volet fédérateur, la nécessité d'une sensibilisation et d'une pédagogie qui dépasse le cadre des enfants. (habitants, élus, techniciens)
- Les évolutions de l'Echo du Binos, du site de la mairie et de plusieurs autres dispositifs de communication (banderoles) sont positives; par contre la communication manque de moyen et plusieurs participants souhaiteraient l'installation d'un panneau lumineux (habitants lors d'ateliers participatifs).
- La Ville est réputée "peu dynamique"; de nombreux témoignages soulignent la difficulté pour attirer du public aux manifestations ludiques, pédagogiques (journées nature) ou participatives. C'est également vrai au sein des associations. (habitants et élus)